

2^e TRIMESTRE

2026

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°68

2^e trimestre 2026 : activité économique au ralenti, marché du travail toujours sous tension

Points de vigilance

Une activité régionale qui ralentit, mais des signes de résilience

Au 2^e trimestre 2026, l'activité économique en France marque le pas. Les perspectives de croissance restent faibles pour la fin de l'année et l'inflation attendue est en hausse au second semestre. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ralentissement de l'activité s'accompagne toutefois de signaux plus favorables. Les défaillances d'entreprises reculent à nouveau, contrairement à la tendance nationale, et les créations d'entreprises accélèrent. Cette dynamique reste néanmoins contrastée selon les secteurs.

Le marché du travail reste sous tension

L'emploi salarié se redresse légèrement en Provence-Alpes-

Côte d'Azur, après deux trimestres de recul, mais reste stable sur un an. Les services et l'industrie progressent, tandis que la construction poursuit ses destructions d'emplois. Le marché du travail reste sous tension, avec un taux de chômage à son plus haut niveau depuis 2021, et une demande d'emploi en hausse. Les offres reculent sur un an, l'apprentissage diminue, mais les publics prioritaires progressent dans les formations et l'accès à l'emploi s'améliore.

Situation sociale

Le nombre de foyers allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) poursuit son léger recul en région, à l'inverse de la tendance nationale. Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) continue d'augmenter, dans un contexte de dégradation du marché du travail. La Prime d'activité repart également à la hausse, après trois trimestres de baisse.

Retour sur la plénière du 9 octobre 2026

Le commerce en région

Premier secteur par le nombre d'établissements employeurs, le commerce représente 13 % de l'emploi salarié régional. Il se caractérise par le poids des petites entreprises, la place des jeunes (près d'un actif sur quatre a moins de 30 ans) et les enjeux d'attractivité et de fidélisation, en lien avec les rémunérations. L'apprentissage rassemble plus de la moitié des effectifs en formation. Pour répondre aux besoins de recrutement, France Travail mobilise notamment l'immersion

professionnelle et la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI).

► **Pour en savoir plus :** Dat@decision, Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« Paroles d'experts. Les enjeux de la filière Commerce en Provence-Alpes-Côte d'Azur », France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur, septembre 2026.

Chiffres clés



2 030 000
emplois salariés



8,7 %
taux de chômage



395 500
demandeurs d'emploi
(cat. A, B, C)*



6 400
défaillances
d'entreprises***



32 300
créations d'entreprises
(immatriculations)

Évolution

T2 2026 / T1 2026

↗ **+0,1%**

– 0,1 % en France
métropolitaine

↗ **+0,1pt**

+ 0,2 pt en France
métropolitaine

↗ **+1,0%****

+ 0,5 %** en France
métropolitaine

↘ **– 2,2%**

+ 5,1 % en France
entière

↗ **+6,3%**

+ 0,9 % en France
entière

* Hors bénéficiaires du RSA et jeunes en parcours.

** Évolution surestimée en raison de la modification des règles d'actualisation et de l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail (voir encadré page 5).

*** Défaillances d'entreprises en cumul sur 12 mois.

Une faible croissance et une inflation sous pression

Après avoir reculé à l'hiver (-0,2 %), l'activité en **France** a stagné au printemps. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce décrochage : le retournement de l'activité dans les travaux publics, dû aux élections municipales du printemps, la conséquence des vagues de chaleur, notamment dans l'agriculture, qui coûteraient +0,1 point de croissance sur l'année et un marché du travail plus dégradé, avec un chômage en hausse et des salaires peu dynamiques.

En prévision, la France renouerait avec une croissance timide d'ici la fin de l'année : +0,1 % à l'été, puis +0,2 % en fin d'année. Sur l'année, la croissance serait trois fois plus faible qu'ailleurs en Europe (+0,4 % en 2026). L'inflation augmenterait au second semestre et atteindrait 2,9 % en fin d'année, la hausse des prix de l'énergie contaminant les prix des autres produits, en particulier les produits manufacturés, et certains services, notamment de transport.

Du côté du marché du travail, la dégradation se poursuivrait : l'alternance continuerait de se retourner avec la réduction des



Contexte international

Au printemps, l'activité n'a pas faibli au niveau mondial : le commerce mondial n'a presque pas faibli malgré le blocage du détroit d'Ormuz, stimulé par l'effervescence des échanges dans le Pacifique liés à l'intelligence artificielle. Aux États-Unis, les colossaux investissements privés liés aux nouvelles technologies tirent la croissance. En Europe, l'activité a progressé solidement au printemps dans les quatre principales économies de la zone euro prises ensemble (+0,3 %, comme en début d'année).

soutiens publics, le reste de l'emploi salarié privé serait quasi stable et l'emploi non salarié continuerait de croître vigoureusement. La petite augmentation de l'emploi total qui en résulte ne suffirait pas à absorber la hausse tendancielle de la population active et le chômage grimperait ainsi à 8,6 % en fin d'année.

► **Pour en savoir plus :** « [Vigilance orange sur la croissance](#) », [Note de conjoncture nationale Insee, septembre 2026](#).

Un tissu entrepreneurial régional résilient

Les défaillances reculent à nouveau

En **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, plus de 6 400 défaillances ont été enregistrées sur les douze derniers mois (de juillet 2025 à juin 2026). Elles reculent ainsi de -1,0 % par rapport au trimestre précédent et de -2,2 % sur un an. Depuis le début d'année 2025, les défaillances diminuent dans la région, contrairement à la tendance nationale. En **France**, les défaillances augmentent ainsi de +1,2 % sur un trimestre et de +5,1 % sur un an.

Les disparités sectorielles restent marquées en région. Sur un an, le nombre de défaillances baisse fortement dans l'*Information-communication* (-13 %), la *Construction* (-13 %) et les *Activités immobilières* (-10 %). Il diminue également dans les *Activités financières et d'assurance* (-4 %), alors qu'il était reparti à la hausse au trimestre précédent. À l'inverse, la hausse des défaillances s'accélère dans l'*Industrie* (+4 % sur un an, après +2 % au premier trimestre) et dans l'*Hébergement-restauration* (+3 %, après stabilisation) et ralentit dans les *Transports* (+5 %, après +16 %).

Les créations d'entreprises progressent toujours

Le repli de l'activité économique régionale contraste avec la dynamique entrepreneuriale. En effet, au 2^e trimestre 2026, les

immatriculations de nouvelles entreprises accélèrent (+6,3 % par rapport au trimestre précédent, après +3,4 %). Au total, 32 300 entreprises ont été créées en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. En **France**, les créations d'entreprises ralentissent au 2^e trimestre 2026 : +0,9 % par rapport au trimestre précédent, après +4,1 %. Les micro-entrepreneurs, qui représentent 70 % des immatriculations, contribuent largement à la hausse régionale des créations d'entreprises, avec une progression de +8,9 % sur le trimestre (après +5,5 % au trimestre précédent), tandis que les créations d'entreprises classiques ne progressent que de +0,4 % (après -0,8 %).

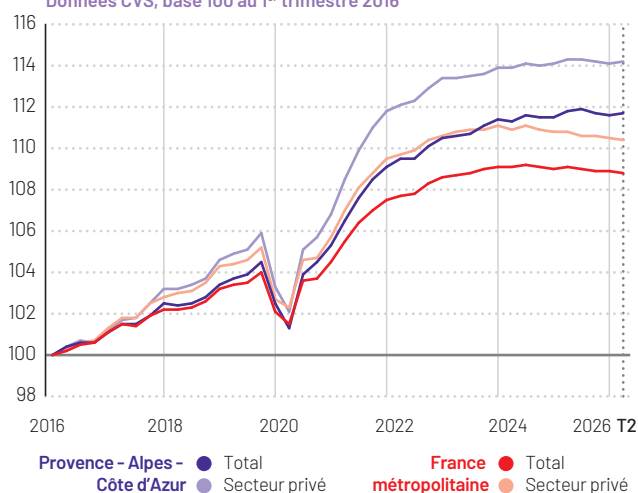
Le volume d'entreprises créées dans la région augmente dans tous les secteurs, y compris dans l'*Industrie* qui baissait au premier trimestre. Dans ce secteur, les créations rebondissent de +8,3 % après avoir baissé de -5,3 %. Le nombre de créations accélère dans le secteur de la *Construction* (+5,1 %, après +1,7 %) et celui des *Activités de services* (+8,2 %, après +3,9 %). En revanche, dans le secteur du *Commerce, transport, hébergement-restauration*, les créations ralentissent (+1,8 %, après +4,7 %).

► **Pour en savoir plus :** « [Le tertiaire soutient l'emploi dans une économie au ralenti](#) », [Note de conjoncture régionale Insee, septembre 2026](#).

Très légère hausse de l'emploi salarié

Au 2^e trimestre 2026, l'emploi salarié se redresse légèrement en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, après deux trimestres consécutifs de recul : +0,1%, soit +2 200 salariés, après - 0,1% en début d'année et - 0,2% fin 2025. Ce léger rebond s'explique par celui de l'emploi salarié privé, qui évolue au même rythme que l'emploi salarié total au cours des deux derniers trimestres. Dans le secteur public, l'emploi progresse de +0,1%, comme au trimestre précédent. Après avoir contribué au recul de l'emploi salarié, l'intérim repart faiblement à la hausse (+0,9%, après - 3,4%). Fin juin 2026, la région compte 2 030 000 salariés, un niveau stable sur un an. En évolution annuelle, les effectifs du secteur privé reculent légèrement pour la première fois en treize ans, hors crise sanitaire (- 0,1%).

Évolution de l'emploi salarié
Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2016



Note : données provisoires

Champ : emploi salarié en fin de trimestre

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Au 2^e trimestre 2026, l'emploi salarié rebondit dans le **tertiaire marchand** (intérim compris) après une stabilité en début d'année et un léger repli en fin d'année dernière : +0,2%, soit +1700 salariés. Cette croissance est principalement portée par l'**Hébergement et restauration** (+1,0%, après +0,3%) et, dans une moindre mesure, par les **Transports et entreposage** (+0,4%, après +0,3%) et les **Services de soutien aux entreprises** (+0,3%, après +0,1%). Certains sous-secteurs restent néanmoins en difficulté. C'est notamment le cas de l'**Information-communication** (- 1,0%, après - 0,2%) et du **Commerce** (- 0,1%, après - 0,2%), dont les effectifs se contractent depuis un an, et surtout des **Activités immobilières** où la baisse est enclenchée depuis début 2023 (- 0,3%, comme au trimestre précédent). Sur un an, la croissance de l'emploi salarié dans le tertiaire marchand demeure peu dynamique (+0,3%, soit +2 600 salariés).



L'emploi salarié se redresse légèrement : +0,1% ce trimestre

Le tertiaire marchand et l'industrie repartent à la hausse.

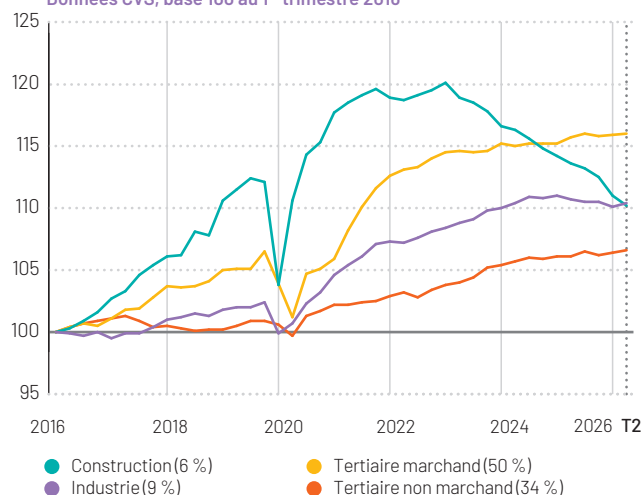
Dans le **tertiaire non marchand** (intérim compris), l'emploi salarié progresse de +0,2% au 2^e trimestre 2026 (soit +1 200 salariés), après +0,1%. Sur un an, la croissance s'élève à +0,4% (+2 900 salariés).

Dans l'**industrie** (intérim compris), la baisse des effectifs entamée au 2^e trimestre 2025 s'interrompt un an plus tard : +0,3%, soit +510 salariés, après - 0,4%. Cette embellie concerne l'ensemble des sous-secteurs d'activité, à l'exception de la *Fabrication d'autres produits industriels* où le recul se poursuit (- 0,3%, après - 1,1%). La *Fabrication de matériels de transport* demeure le sous-secteur le plus dynamique (+1,2%, après +0,5%). L'*Industrie agroalimentaire* et le *Raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* créent autant d'emplois chacun (+0,5%, après respectivement +0,4% et - 0,1%). En rythme annuel néanmoins, l'industrie continue de perdre des emplois (- 0,3%, soit - 580 salariés).

Enfin, dans la **construction** (intérim compris), les destructions d'emploi débutées mi-2023 se poursuivent : - 0,7%, soit - 890 salariés, après - 1,4%. Pour moitié, elles sont dues au repli de l'intérim dans ce secteur. Sur un an, l'emploi diminue de - 3,1%, sa plus forte contraction en onze ans hors crise sanitaire (- 3 900 salariés).

À l'échelle des **départements** de la région, les évolutions sont contrastées. La baisse de l'emploi salarié se poursuit dans les Alpes-de-Haute-Provence (- 0,1%, après - 0,6%), les Hautes-Alpes (- 0,3%, après - 0,5%) et le Vaucluse (- 0,3%, après - 0,1%). Dans les Bouches-du-Rhône, l'emploi se stabilise (après - 0,2%). Au total, la légère croissance régionale n'est tirée que par celle des Alpes-Maritimes (+0,4%, après +0,2%) et du Var (+0,2%, après +0,1%).

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité y compris intérim, en Provence-Alpes-Côte d'Azur
Données CVS, base 100 au 1^{er} trimestre 2016



Note : données provisoires

Champ : emploi salarié en fin de trimestre

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

En **France métropolitaine**, l'emploi salarié se replie de - 0,1 % chaque trimestre depuis un an, à l'exception du 1^{er} trimestre 2026 où il se stabilise. Cette baisse est due au recul de l'emploi salarié privé. Sur la même période, l'intérim se contracte également chaque trimestre, sauf fin 2025 où il ne varie pas. Au total, l'emploi salarié national recule de - 0,3 % sur un an.

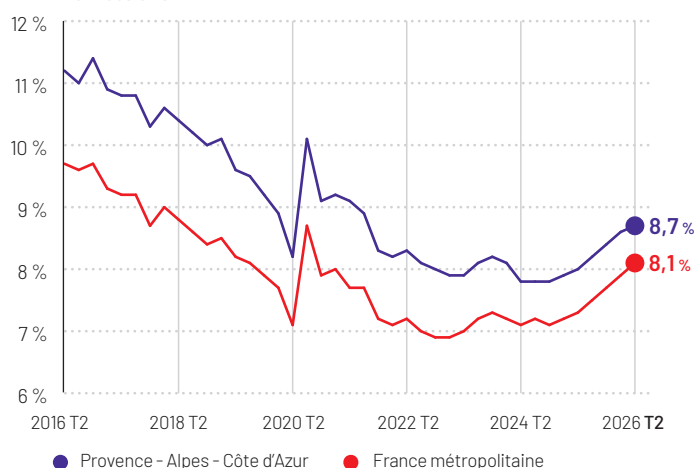
► **Pour en savoir plus :** « [La remontée progressive du taux de chômage se poursuit](#) », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 23, septembre 2026.

Nouvelle progression graduelle du taux de chômage

Au 2^e trimestre 2026, le taux de chômage localisé en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** poursuit sa lente progression entamée début 2025 : +0,1 point par rapport au 1^{er} trimestre, après +0,2 point. Il s'établit à 8,7 % de la population active, soit son plus haut niveau depuis le 3^e trimestre 2021. Sur un an, il s'accroît de +0,7 point.

En **France métropolitaine**, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 8,1 % de la population active au 2^e trimestre 2026, son plus haut niveau depuis près de six ans. Il s'accroît légèrement plus vite qu'en région : +0,2 point sur un trimestre et +0,8 point sur un an.

Taux de chômage
Données CVS



Note : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.
Source : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

En rythme trimestriel, la progression du taux de chômage est identique à celle de la région (+0,1 point) dans les **départements** des Hautes-Alpes (6,8 %) et du Vaucluse (10,8 %). Elle est un peu plus marquée (+0,2 point) dans les Alpes-Maritimes (7,5 %), les Alpes-de-Haute-Provence (8,5 %) ainsi que les Bouches-du-Rhône (9,4 %), et la plus prononcée (+0,3 point) dans le Var (8,2 %).

L'ensemble de ces évolutions doit être replacé dans le contexte de la mise en œuvre, début 2025, de la loi sur le plein emploi (Voir encadré page 5). Selon l'Insee, l'inscription automatique des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et des

Zoom sur l'apprentissage

Recul du nombre d'apprentis

Au cours du 2^e trimestre 2026, 3 700 contrats d'apprentissage ont débuté en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** dans les secteurs public et privé. Ce nombre se stabilise sur un an, après avoir augmenté de +17 % au 2^e trimestre 2025. Avec 67 700 apprentis fin juin 2026, la région compte 3 % de bénéficiaires en moins par rapport à la mi-2025 (soit -1 800), après une hausse de +5 % un an plus tôt. Cette baisse, que l'on peut mettre en lien avec la réduction des aides financières accordées aux entreprises (Avertissement), concerne tous les départements de la région.

En **France métropolitaine**, les évolutions suivent la même tendance. Le nombre d'entrées se stabilise sur un an au 2^e trimestre 2026, après une augmentation de +11 % un an plus tôt. Au total, le nombre de bénéficiaires, qui s'élève à 934 700, se replie de - 4 % par rapport à juin 2025, soit - 35 000, contre + 3 % un an plus tôt.

Au niveau régional, la baisse du nombre d'apprentis explique en grande partie l'atonie de l'emploi salarié sur l'année écoulée (entre les 2^e trimestres 2025 et 2026). Au niveau national, le repli de l'apprentissage contribue à près de la moitié de la baisse des effectifs salariés sur la même période.

Avertissement : Du 1^{er} janvier au 23 février 2025 et du 1^{er} janvier au 7 mars 2026, les entreprises de 250 salariés ou plus ne bénéficient pas de l'aide à l'embauche. C'est aussi le cas pour les entreprises de moins de 250 salariés embauchant des apprentis préparant un diplôme du supérieur.

À compter du 8 mars 2026, les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide de 5 000 euros pour les contrats préparant un diplôme de niveau 3 ou 4, de 4 500 euros pour un diplôme de niveau 5 et de 2 000 euros si le diplôme préparé est de niveau 6 ou 7. Pour les entreprises de 250 salariés ou plus, les niveaux d'aide sont respectivement de 2 000, 1 500 et 750 euros selon le niveau de diplôme préparé.

Par ailleurs, **depuis le 1^{er} juillet 2025**, les employeurs doivent s'acquitter, pour les formations à partir de Bac +3 (niveaux 6 et 7), d'une participation obligatoire de 750 euros à la prise en charge des frais de la formation pour tout contrat d'apprentissage.

jeunes sur les listes de France Travail expliquerait une partie de la hausse du taux de chômage au 2^e trimestre 2026.

Demande d'emploi : des évolutions altérées par l'évolution des règles d'actualisation et du régime de sanctions

Au 2^e trimestre 2026, **Provence-Alpes-Côte d'Azur** compte en moyenne 395 500 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, inscrits sur les listes de France Travail en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre repart à la hausse, effaçant la baisse du trimestre précédent : +1,0 %, soit + 3 800 inscrits, après - 1,1 % début 2026. Sur un an, la demande d'emploi augmente de +1,3 % (après +0,3 %).

En France métropolitaine, 4 450 600 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours sont inscrits en catégories A, B, C en moyenne au 2^e trimestre 2026. Ce nombre progresse moins vite qu'en région sur un trimestre (+0,5 %, après -0,9 %) et sur un an (+1,1 %, après +0,3 %).

Toutefois, ces évolutions (régionales comme nationales) sont perturbées par deux facteurs : d'une part, des changements dans les règles d'actualisation survenus au 1^{er} semestre 2025



Taux de chômage à 8,7 % à son plus haut niveau en près de cinq ans

38,0 % de taux d'accès à l'emploi au 2^e trimestre

et d'autre part, l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations (Voir encadré). Une estimation de l'impact de ces deux effets a été réalisée par la Dares au 2^e trimestre 2026 au niveau national : en l'absence de ces modifications, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C hors nouveaux publics aurait augmenté de +0,4 % en France hors Mayotte sur un trimestre et diminué de

-0,9 % sur un an. Au niveau régional, seul l'impact trimestriel du décret relatif aux sanctions a été estimé par la Dares. Comme au niveau national, la hausse aurait été légèrement moins prononcée que celle citée plus haut : +0,9 %.

Avertissement : Jusqu'à la fin de la phase de transition de la loi pour le plein emploi, prévue pour le 1^{er} janvier 2027, les analyses sur les inscrits à France Travail portent sur les indicateurs hors bénéficiaires du RSA et jeunes en parcours.

► **Pour en savoir plus** : « [La remontée progressive du taux de chômage se poursuit](#) », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n°23, septembre 2026.

Les publics prioritaires gagnent du terrain dans les entrées en formation

À fin juin 2026, 74,2 % de demandeurs d'emploi entrant en formation relèvent des publics prioritaires en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Ce pourcentage augmente de +0,6 point sur un an, et marque une rupture avec la baisse enregistrée depuis début 2024. Ce taux est nettement supérieur au poids des publics prioritaires au sein de la DEFM (67 %). Autrement dit, la formation bénéficie proportionnellement davantage aux publics les plus éloignés de l'emploi.

Parmi les publics prioritaires, la part des seniors de 55 ans et plus est la plus faible (8,3 %) et baisse de -1,2 point sur un an. La part des demandeurs d'emploi en situation de handicap (9,4 %) et celle des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA (14,0 %) reculent également de -1 point sur un an. À l'inverse, la part des moins de 26 ans ayant obtenu un diplôme inférieur à Bac +2 progresse de +3,2 points sur un an et atteint 24,8 %. Enfin, les personnes qui ont un diplôme inférieur au Bac représentent toujours plus d'un demandeur d'emploi sur deux entrant en formation (55,8 %).

La loi pour le plein emploi influe sur le nombre d'inscrits à France Travail depuis janvier 2025

Depuis janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales en Contrat d'engagement jeune (CEJ), Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) ou en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail (FT). Pour prendre en compte les situations de ces nouveaux publics, deux nouvelles catégories statistiques ont été créées : la catégorie F pour les personnes les plus éloignées de l'emploi orientées en parcours social et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

Ainsi, au 2^e trimestre 2026, 543 200 personnes sont inscrites sur les listes de France Travail en catégories A, B, C, D, E en Provence-Alpes-Côte d'Azur (données CVS-CJO). Parmi elles, 477 800 sont demandeurs d'emploi en catégories A, B, C : 51 % sont des femmes, 13 % des jeunes de moins de 25 ans, 27 % ont 50 ans ou plus et 45 % sont inscrits depuis un an ou plus. Enfin, 53 200 personnes sont inscrites en catégorie F et 26 100 en catégorie G (données brutes).

Pour analyser les évolutions conjoncturelles, des indicateurs complémentaires sont mis à disposition sur les recommandations du Cnis

Pendant la phase de transition qui durera deux ans pour la France métropolitaine et trois ans pour les Drom, la Dares et FT mettent à disposition des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à FT. Ce sont ces indicateurs que nous analysons dans ce communiqué. Ces séries hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, dites « contrefactuelles », sont uniquement disponibles aux niveaux national et régional et ne sont pas construites par âge, sexe et ancienneté d'inscription, ni par département.

L'évolution des règles d'actualisation et du régime de sanctions affecte les statistiques d'inscrits à France Travail

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements :

- Les règles d'actualisation ont été modifiées : entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnissables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnissables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à FT en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de FT, ce qui entraîne une baisse des radiations des listes de FT dès le premier manquement et accroît le nombre d'inscrits.

Les **publics prioritaires dans les entrées en formation** concernent les personnes en recherche d'emploi qui remplissent le critère « Public prioritaire » au moment de leur entrée en formation (hors CPF autonome) : bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi en situation de handicap, jeunes de moins de 26 ans sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur à Bac +2, seniors âgés de 55 ans et plus et public sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au BAC. La part de ces publics est calculée en cumul année civile.

Hausse annuelle du taux d'accès à l'emploi

À fin juin 2026, 38,0 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à une activité de 78h ou plus dans les six mois, soit une hausse de +1,5 point par rapport à juin 2025. Ce taux d'accès à l'emploi (TAE) est en augmentation sur un an dans l'ensemble des **départements**. Cette hausse est plus marquée dans les Bouches-du-Rhône (+2,4 points avec un TAE de 36,8 %) et plus modérée dans les Alpes-de-Haute-Provence (+1,4 point avec un TAE de 39,6 %), les Hautes-Alpes (+1,3 point avec un TAE de 53,9 %), les Alpes-Maritimes (+1,2 point avec un TAE de 37,7 %) et le Var (+0,4 point avec un TAE de 39,3 %). Le Vaucluse est stable avec un TAE de 37,1 %.

Le TAE des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA est de 19,3 %. Ils sont sous-représentés dans les accès à l'emploi par rapport à leur poids dans la demande d'emploi de catégories A et B (4 %, contre 9 %). Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, cet écart est encore plus prononcé (4,9 %, contre 12,0 %), pour un TAE de 16,3 %.

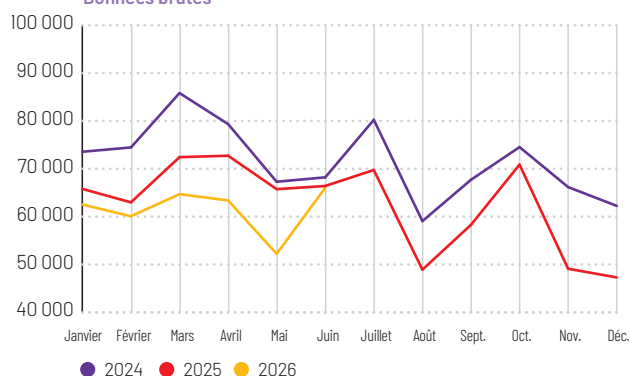
Le Taux d'accès à l'emploi (TAE) mesure la part des demandeurs d'emploi en catégorie A ou B sur un mois donné, ayant repris un emploi de 78h ou plus dans les 6 mois suivants, leur permettant de sortir des catégories A ou B. Il est calculé en cumul année civile.

L'offre d'emploi diffusée diminue au 2^e trimestre 2026 dans la plupart des domaines professionnels

Au 2^e trimestre 2026, les offres d'emploi diffusées par France Travail reculent de - 13,7 % par rapport au 2^e trimestre 2025. Ce recul concerne l'ensemble des **départements** de la région, à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence. Il est particulièrement marqué dans les Alpes-Maritimes (- 21,4 %) et les

Évolution du volume mensuel d'offres diffusées à France Travail en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Données brutes



Source : France Travail - Offres partenaires.

Hautes-Alpes (- 20,9 %). Malgré cette tendance à la baisse, le volume régional d'offres d'emploi reste supérieur à celui enregistré au 2^e trimestre 2019, avant la crise sanitaire.

Le nombre d'offres d'emploi diffusées diminue sur un an dans la plupart des **domaines professionnels**. C'est particulièrement le cas dans le *Support à l'entreprise* (- 8 700 offres), le *Commerce, vente et grande distribution* (- 2 400 offres), l'*Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs* (- 2 400 offres), les *Services à la personne et à la collectivité* (- 2 300 offres) et la *Construction, bâtiment et travaux publics* (- 2 100 offres). À eux cinq, ils représentent plus de la moitié des offres diffusées. Seuls le *Spectacle, l'art façonnage* et le *Transport et logistique* enregistrent une progression mais leur poids demeure limité.

► Pour en savoir plus : [Statistiques et analyses, France Travail](#)

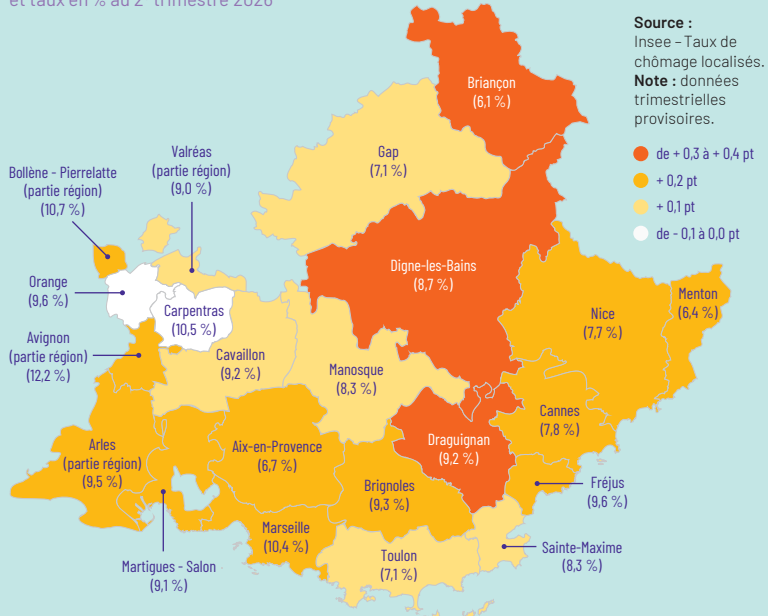
Zoom sur le marché du travail

Le taux de chômage augmente davantage dans les zones d'emploi de Briançon, Digne-les-Bains et Draguignan

Au sein des **zones d'emploi de la région**, les hausses sont les plus fortes (entre +0,3 et +0,4 point) dans celles de Briançon (6,1 %), Digne-les-Bains (8,7 %) et Draguignan (9,2 %). Le taux de chômage recule légèrement (- 0,1 point) dans la zone d'emploi de Carpentras (10,5 %) et se stabilise dans celle d'Orange (9,6 %). Ailleurs, il progresse au même rythme qu'en région (+0,1 point) ou légèrement plus vite (+0,2 point).

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre les 1^{er} et 2^e trimestres 2026

Données corrigées des variations saisonnières, évolution trimestrielle en point et taux en % au 2^e trimestre 2026



Source : Insee - Taux de chômage localisés. Note : données trimestrielles provisoires.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,7 % (+0,1 pt)
France métropolitaine : 8,1 % (+0,2 pt)

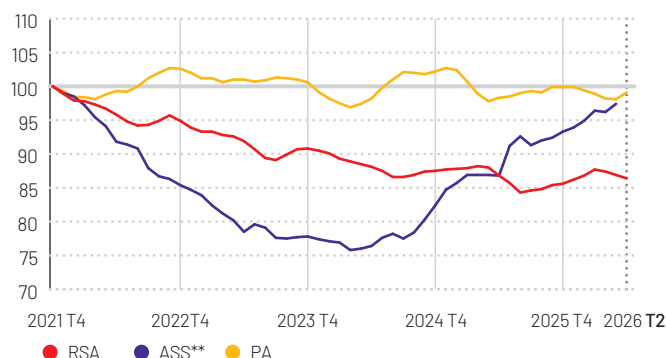
Situation sociale

Légère baisse du nombre de foyers allocataires du RSA

Le **Revenu de solidarité active (RSA)** assure aux personnes sans ressources, ou aux ressources faibles, un revenu minimum qui varie selon la composition du foyer. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le nombre de foyers allocataires du RSA recule de nouveau légèrement sur un an et atteint 137 600 au 2^e trimestre 2026 (- 0,5 %, soit - 670 bénéficiaires, après - 0,3 % au 1^{er} trimestre). Cette diminution s'observe dans tous les départements de la région, à l'exception des Bouches-du-Rhône où le nombre de bénéficiaires est reparti à la hausse depuis six trimestres (+3,9 % au 2^e trimestre 2026, après +3,6 %). L'évolution observée dans ce département s'inscrit dans la tendance nationale : en France métropolitaine, le nombre de foyers allocataires progresse de manière continue depuis début 2025 (+2,3 % sur un an, comme au trimestre précédent).

L'**Allocation de solidarité spécifique (ASS)** est destinée aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. À l'exception d'une hausse au 2^e semestre 2020 sous l'effet de la crise sanitaire et des mesures de prolongation des droits prises en réponse à cette crise, le nombre de bénéficiaires de cette prestation n'a cessé de diminuer en glissement annuel jusqu'en septembre 2024. En augmentation continue depuis, il atteint 24 600 fin mai 2026 : +12,1 % sur un an, soit +2 700 allocataires, après +10,7 % trois mois plus tôt. Cet accroissement, similaire au niveau national, concerne tous les départements de la région, en particulier le Var (+18,8 %).

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur
Données brutes, base 100 au 4^e trimestre 2021



* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.

** Données à fin mai.

Note : données provisoires.

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; France Travail, FNA - Traitements : Drees.

Au 2^e trimestre 2026, 378 800 foyers perçoivent la **Prime d'activité (PA)**, destinée aux travailleurs aux ressources modestes. Ce nombre progresse à nouveau en rythme annuel après trois trimestres de repli : +0,8 %, soit +3 100 bénéficiaires, après - 1,8 % en début d'année. Les effectifs augmentent dans tous les départements de la région à l'exception des Alpes-Maritimes (- 1,1 %). En France métropolitaine, le nombre de foyers allocataires repart à la hausse comme en région après trois trimestres consécutifs de baisse (+2,0 %, après - 0,4 %).

► **Pour en savoir plus** : « [La remontée progressive du taux de chômage se poursuit](#) », *Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 23, septembre 2026.

Indicateurs avancés

Selon la Banque de France, l'**industrie** progresse en septembre 2026, portée par les équipements électriques et électroniques, les matériels de transport et le redressement des autres activités manufacturières, hors agroalimentaire. La demande étrangère reste dynamique. Les prix des matières premières augmentent encore, avec quelques signes de stabilisation, tout comme les effectifs. Les perspectives pour octobre restent favorables.

Dans les **services marchands**, l'activité progresse grâce à la logistique, l'ingénierie, le nettoyage et l'interim, alors que les services informatiques ralentissent et que l'hébergement reste stable. Les effectifs évoluent peu et les prix du transport continuent d'augmenter. Les perspectives sont plus prudentes.

Dans le **bâtiment**, l'activité progresse dans le gros œuvre comme dans le second œuvre. Les carnets de commandes restent satisfaisants mais se renouvellent plus lentement. La

concurrence pèse sur les marges et limite la répercussion des hausses de coûts. L'activité devrait rester bien orientée en octobre, malgré des perspectives de fin d'année plus réservées. L'activité des **travaux publics** recule au 3^e trimestre 2026, pénalisée par le report de chantiers, le repli des commandes publiques et l'attentisme des donneurs d'ordre. Les carnets de commandes restent insuffisants et les effectifs diminuent. Les prix restent orientés à la hausse sous l'effet des coûts de l'énergie. Un rebond est attendu au 4^e trimestre, mais il ne permettrait pas de compenser le retard accumulé depuis le début de l'année.

► **Pour en savoir plus** : [Tendances régionales : Provence-Alpes-Côte d'Azur - septembre 2026](#) | Banque de France.

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence – Alpes – Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et du marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Drees, France Travail, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges – ouvert aux acteurs de l'observation en région – sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une séance plénière ouverte au public.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Retrouvez toutes nos ressources sur :

www.observation-partenariale-conjoncture.org

**Directrice
de publication**
Géraldine Daniel

Coordination Carif-Oref
Fabien Miroso
Liliana Rojas-Estrada

Réalisation
Groupe technique
d'OPC

**Conception
graphique - PAO**
www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 16 octobre 2026

